



Inscription aux transports scolaires 2021-2022

publié le 24/06/2021

Descriptif :

En vue de la prochaine rentrée scolaire, ouvrez l'article et cliquez sur le lien vers le site de la Région Nouvelle Aquitaine vous indiquant la marche à suivre pour les transports scolaires.

Voici le lien vers [le site de la Région Nouvelle Aquitaine](#) vous indiquant la marche à suivre pour les transports scolaires.

Si vous choisissez l'inscription en ligne : les **frais de dossier** (15 euros) sont **gratuits** jusqu'au **20 juillet**. Passée cette date, ils seront de nouveau facturés.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.